

Financement de l'Audiovisuel public

N'attendez pas qu'il soit trop tard

8 syndicats de Radio France, dont le SNJ, ont déposé un préavis de grève pour mercredi 13 février.

Faut-il faire grève ? Voici quelques réponses à vos questions.

La Radio est-elle concernée ? N'est-ce pas d'abord le problème de la télévision ?

C'est vrai, la suppression de la publicité fait perdre à France Télévisions 40% de son budget et « seulement » 8% à Radio France. Mais la Tutelle raisonne en budget global pour l'Audiovisuel public. Autrement dit : si l'Etat serre les budgets, radio et télé seront pris dans le même étau. Et qui peut assurer que pour trouver un peu d'argent pour la télé, qui coûte plus cher, la Tutelle ne sera pas tentée d'en donner encore moins à la radio ?

8% ce n'est pas grand-chose dans le budget de Radio France ?

C'est tout de même 40 millions d'euros et cela représente, par exemple, le budget d'une dizaine de Locales. Et cette annonce tombe au moment où le coût des travaux de la Maison de la Radio explose. Un financement qui n'est d'ailleurs toujours pas garanti par l'Etat. Ce qui fait craindre des économies encore plus drastiques.

Vous luttiez contre la pub sur nos antennes, vous devriez être satisfaits ?

Le problème n'est pas la publicité. Nous estimons, et nous l'avons écrit, que nos antennes ne devaient pas en être submergées. Le problème vital, c'est celui du financement pérenne du service public. On ne peut accepter de perdre des moyens sans savoir comment ils seront compensés, et personne ne le sait. Une telle incertitude serait mortelle au moment où il faut prendre le virage du multimédia.

N'est-ce pas trop tôt pour se mobiliser ?

40 millions d'euros vont disparaître du budget de Radio France en 2009. C'est la seule certitude. Un mois après l'annonce par Nicolas Sarkozy, nul ne sait comment cette perte sèche sera compensée, ni même si elle le sera. Rien n'a encore été officiellement décidé par le gouvernement. Tous les projets sont brumeux sauf un : le budget sera amputé. N'attendons pas qu'il soit trop tard.

Mobilisons-nous mercredi !

Le 13, ce n'est pas seulement la grève des salariés de France Télévisions. C'est la grève des salariés de l'Audiovisuel public. Nous voulons des assurances pour l'avenir de nos radios et de nos télévisions. Nous refusons par avance tout projet de démantèlement. Enfin nous exigeons des garanties pour nos emplois et nos salaires.

Une forte mobilisation est indispensable. Elle seule pèsera sur les discussions. Une réunion avec le Président de la République est déjà programmée pour ce mardi 12 février.

Paris, le 11 février 2008

SNJ Radio France

Maison de Radio France – Pièce 9551 – 116, av du Pdt. Kennedy – 75220 Paris cedex 16

Tél. : 01.56.40.33.94 / 28.84 – Fax : 01.56.40.48.08

e-mail : snj@radiofrance.com - www.snj-rf.com